ACADÉMIE
DE NANTES
Liberté
Égalité
Fraternité

CAP AGENT ACCOMPAGNANT AU GRAND ÂGE

Arrêté du 6 février 2023
Publication du référentiel au BO du 14 mars 2023

Premier niveau de qualification
dans le secteur du grand âge et de l'autonomie

ACADÉMIE
DE NANTES
Liberté
Égalité
Fraternité

Ordre du Jour

- Le contexte : rénovation de deux diplômes en parallèle : CAP ATMFC et MCAD
- Le nouveau référentiel - évolutions
- Des modalités pédagogiques adaptées : organisation des enseignements
- Le plan prévisionnel de formation
- Plateaux techniques et équipement
- Les PFMP
- Perspectives et besoins de formation

ACADÉMIE
DE NANTES
Liberté
Égalité
Fraternité

Contexte de la rénovation

- Deux diplômes non rénovés depuis 17 ans pour le CAP ATMFC et 20 ans pour la MCAD ;
- Mandat donné par la commission professionnelle consultative ;
- Prise en compte des travaux en cours relatifs aux métiers de l'aide à la personne liés au grand âge et à l'autonomie.
  - Différents rapports: El Kohmri et Libault
  - Rénovation des diplômes d'état DEAS et DEAES

ACADÉMIE
DE NANTES
Liberté
Égalité
Fraternité

Objectifs

- Rechercher une cohérence entre les diplômes du secteur du grand âge (CAP 2AGA, MCAD, DEAES) dans une perspective de parcours plus fluide ;
- Développer l'employabilité ; faire reconnaitre les deux diplômes par les professionnels ;
- Faciliter les passerelles ;
- Intégrer de nouvelles compétences en réponse aux évolutions du métier.

ACADÉMIE
DE NANTES
Liberté
Égalité
Fraternité

Progressivité du parcours

- Privilégier les structures d'hébergement pour les élèves de CAP (encadré dans le cadre d'une équipe en structure collective) ;
- Prolonger à domicile en MCAD et ouverture vers d'autres publics.

ACADÉMIE
DE NANTES
Liberté
Égalité
Fraternité

Ecriture du référentiel

Notion d'« agent » : polyvalence de services et d'accompagnement.

- Ecriture en blocs de compétences et en pôles d'activités ;

- Groupe de travail *directrice d'EHPAD, gériatre, représentant ADMR, UNA, INRS, enseignants, IEN Lettre, SBSSA, DGCS, DGESCO.*

ACADÉMIE
DE NANTES
Liberté
Égalité
Fraternité

Arrêté du 6 février 2023 (JO du 14 mars 2023)

- *portant création de la spécialité « agent accompagnant au grand âge » de certificat d'aptitude professionnelle et fixant ses modalités de délivrance*

  - Présentation synthétique du référentiel du diplôme
  - Référentiel des activités professionnelles
  - Référentiel de compétences
  - Référentiel d'évaluation
  - Périodes de formations en milieu professionnel
  - Tableau de correspondances entre épreuves et unités de l'ancien et du nouveau diplôme

un guide d'accompagnement et un guide d'équipement à venir

ACADÉMIE
DE NANTES
Liberté
Égalité
Fraternité

Le référentiel des activités professionnelles

Le titulaire du **CAP Agent Accompagnant au Grand Âge** accompagne la personne âgée dans les actes de la vie quotidienne.

ACADÉMIE
DE NANTES
Liberté
Égalité
Fraternité

MAINTIEN de l'AUTONOMIE de la PERSONNE > **FAIRE AVEC**

Afin de favoriser et/ou maintenir l'autonomie de la personne l' accompagnement envisagé est adapté aux capacités, habitudes de vie mais également à la culture de l'usager ;

Le professionnel accompagne la personne dans la réalisation des actes essentiels de la vie quotidienne, sociale, en fonction des ses capacités et de ses choix ;

Il participe à la mise en œuvre du projet personnalisé dans le cadre d'un travail d'équipe .

ACADÉMIE
DE NANTES
Liberté
Égalité
Fraternité

RAP : 2 pôles d'activités

Pôles d'activités	Activités
Pôle 1 : **Services et entretien dans l'environnement collectif de la personne**	A1.1 Mise en place et service des repas A1.2 Remise en état des matériels et des espaces collectifs A1.3 Entretien du linge
Pôle 2 : **Promotion de l'autonomie de la personne dans son espace privé**	A2.1 Promotion de l'autonomie dans les actes essentiels de la vie quotidienne A2.2 Entretien et personnalisation de la sphère privée

ACADÉMIE
DE NANTES
Liberté
Égalité
Fraternité

Référentiel de compétences

Pôle 1	Bloc n°1 – Services et entretien dans l'environnement collectif de la personne	Unité UP1
Services et entretien dans l'environnement collectif de la personne	- Adopter une posture professionnelle adaptée - Travailler au sein d'une équipe pluridisciplinaire - Assurer la mise en place et le service des repas - Remettre en état les matériels et entretenir les espaces collectifs - Entretenir le linge	**Services et entretien dans l'environnement collectif de la personne**

ACADÉMIE
DE NANTES
Liberté
Égalité
Fraternité

Référentiel de compétences

Activités	Blocs de compétences	Unités
Pôle 1 – Services et entretien dans l'environnement collectif de la personne	**Bloc n° 1 - Services et entretien dans l'environnement collectif de la personne**	
	Compétences transversales : **CT1 – Adopter une posture professionnelle adaptée** CT1.1. Prendre en compte la dimension santé et sécurité au travail CT1.2. Adopter un regard critique sur sa pratique professionnelle **CT2 – Travailler au sein d'une équipe pluridisciplinaire** CT2.1. Communiquer au sein d'une équipe pluri-professionnelle CT2.2. Respecter l'organisation et les protocoles établis CT2.3. S'adapter à une situation imprévue	
A1.1 – Mise en place et service des repas	**C.1.1. Assurer la mise en place et le service des repas** C.1.1.1. Maintenir et remettre en température des préparations culinaires élaborées à l'avance. C.1.1.2. Mettre en place des éléments nécessaires au service et dresser l'assiette. C.1.1.3. Servir le repas en toute conformité	**UP1** **Services et entretien dans l'environnement collectif de la personne**
A1.2 – Remise en état des matériels et des espaces collectifs	**C.1.2. Remettre en état les matériels et entretenir les espaces collectifs** C.1.2.1 Desservir l'espace repas C.1.2.2. Gérer le matériel de l'espace plonge C.1.2.3 Réaliser l'entretien journalier et périodique des espaces collectifs	
A1.3 – Entretien du linge	**C.1.3 Entretenir le linge** C.1.3.1. Gérer le linge sale C.1.3.2. Assurer le suivi du linge sous-traité C.1.3.3. Laver, sécher, repasser et plier le linge C.1.3.4. Réaliser des travaux de réfection du linge ou de suivi C.1.3.5. Distribuer et ranger le linge	

ACADÉMIE
DE NANTES
Liberté
Égalité
Fraternité

Référentiel de compétences

Pôle 2 **Promotion de l'autonomie de la personne dans son espace privé**	**Bloc n°2 – Promotion de l'autonomie de la personne dans son espace privé** - Recueillir les informations, - S'informer sur les éléments du contexte et de la situation professionnelle, - Établir une relation bienveillante et sécurisante avec le résident, - Promouvoir l'autonomie dans les actes essentiels de la vie quotidienne, - Entretenir et personnaliser la sphère privée	**Unité UP2** **Promotion de l'autonomie de la personne dans son espace privé**

ACADÉMIE
DE NANTES
Liberté
Égalité
Fraternité

Référentiel de compétences

Pôle 2 – Promotion de l'autonomie de la personne dans son espace privé	Bloc n° 2 - Promotion de l'autonomie de la personne dans son espace privé	
	Compétences transversales : **CT3 - Recueillir les informations, s'informer sur les éléments du contexte et de la situation professionnels.** CT3.1. Identifier le cadre de son intervention CT3.2. Prendre en compte le degré d'autonomie de la personne CT3.3. Identifier les ressources et les contraintes techniques de son intervention CT3.4. Prendre en compte les dimensions éthiques et déontologiques de son intervention **CT4 – Etablir une relation bienveillante et sécurisante avec le résident** CT4.1. Communiquer avec la personne de manière appropriée CT4.2. Prendre en compte les besoins et les attentes de la personne	**UP2** **Promotion de l'autonomie de la personne dans son espace privé**
A2.1 – Promotion de l'autonomie dans les actes essentiels de la vie quotidienne	**C.2.1. Promouvoir l'autonomie dans les actes essentiels de la vie quotidienne** C2.1.1. Réaliser une réfection de lit inoccupé C2.1.2. Favoriser le confort, le sommeil et le repos C2.1.3. Contribuer aux activités motrices C2.1.4. Solliciter et aider la personne pour : son bien-être socio-esthétique, se vêtir et se dévêtir et la prise des repas C2.1.5. Préserver la continence C2.1.6. Surveiller l'état de la personne et intervenir en conséquence	
A2.2 – Entretien et personnalisation de la sphère privée	**C.2.2. Entretenir et personnaliser la sphère privée** C2.2.1. Nettoyer et décontaminer les espaces privés dans le cadre de l'entretien journalier et périodique C2.2.2. Contribuer à la personnalisation de l'espace privé	

ACADÉMIE
DE NANTES
Liberté
Égalité
Fraternité

Exemple d'écriture d'une compétence professionnelle du référentiel : C22

PERFORMANCES ATTENDUES	CRITERES D'EVALUATION	SAVOIRS ASSOCIES	LIMITES DE CONNAISSANCES
C.2.2. Contribuer à la personnalisation de l'espace privé			
Prendre en compte les souhaits de la personne et de sa famille **Trier, classer les affaires personnelles, les consommables** **Stimuler les capacités intellectuelles et cognitives, les liens affectifs** **Proposer des solutions de perosnnalisation de l'espace**	• Ecoute attentive, active de la personne et de sa famille • Identification des habitudes et des souhaits de la personne • Participation de la personne • Sécurisation de l'espace • Echanges épistolaires, Internet, appels téléphoniques ou vidéo	Les possiblités de personnalisation	**A partir de situations de travail:** Proposer des solutions de personnalisation de l'espace privé en tenant compte: • Des choix, envies et gouts; • Des besoins et des capacités; • Du confort de la personne; • Des contraintes de sécurité et du contexte de l'établissement
		Le rangement des effets personnels	**A partir de situations de travail :** Justifier une solution de rangement adaptée aux besoins et aux souhaits de la personne
		La communication avec l'entourage	**A partir de situations de travail:** Justifier l'intérêt de maintenir le lien avec la famille

ACADÉMIE
DE NANTES
Liberté
Égalité
Fraternité

Le référentiel d'évaluation

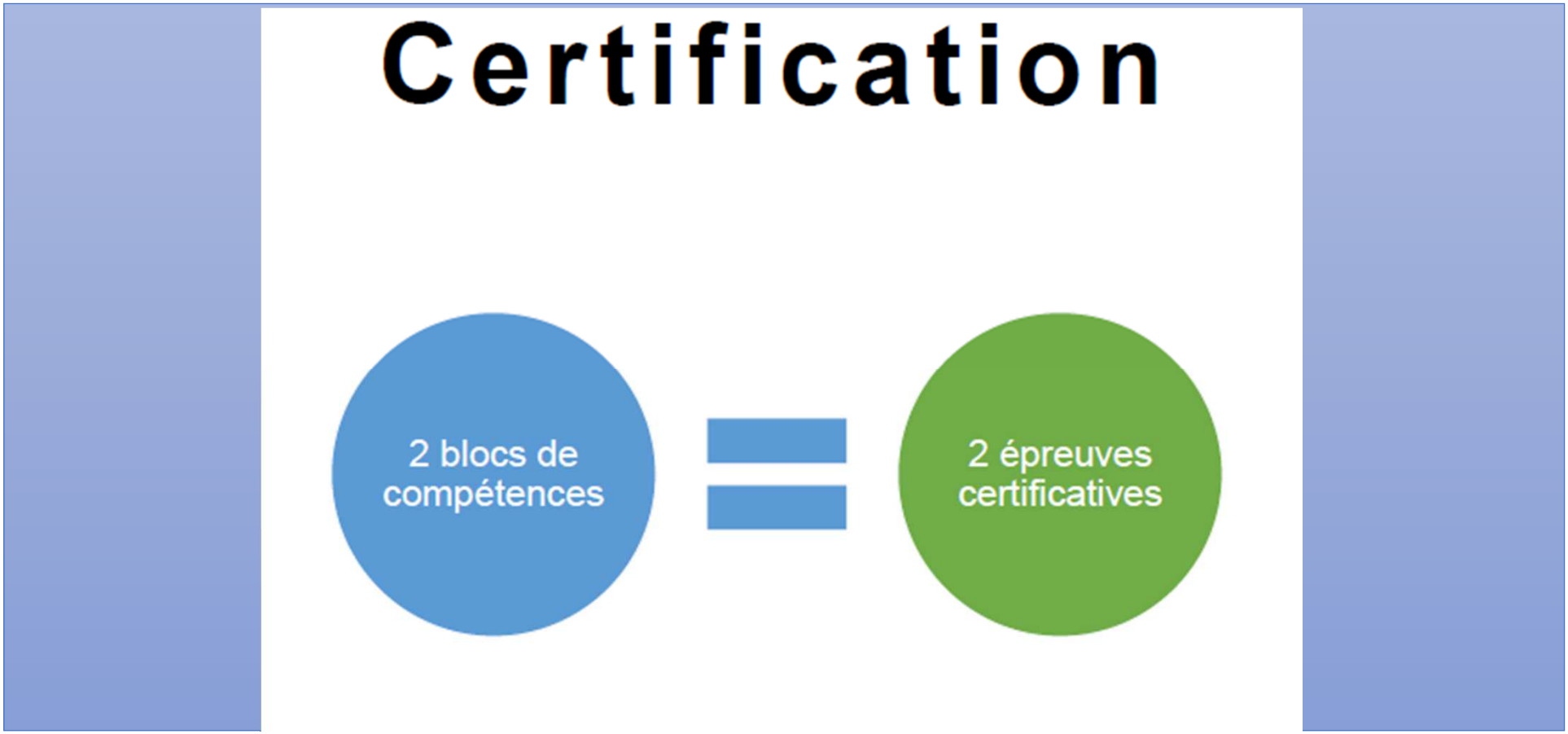

ACADÉMIE
DE NANTES
Liberté
Égalité
Fraternité

Le référentiel d'évaluation

COMPETENCES UNITES	UP1	UP2
C1–Services et entretien dans l'environnement collectif de la personne		
CT1 – Adopter une posture professionnelle adaptée	x	
CT2 – Travailler au sein d'une équipe pluridisciplinaire	x	
C1.1 – Assurer la mise en place et le service des repas	x	
C1.2 – Remettre en état les matériels et entretenir les espaces collectifs	x	
C1.3 – Entretenir le linge	x	
C2–Promotion de l'autonomie de la personne dans son espace privé		
CT3 – Recueillir les informations, s'informer sur les éléments du contexte et de la situation professionnels		x
CT4 – Établir une relation bienveillante et sécurisante avec le résident		x
C2.1 – Promouvoir l'autonomie dans les actes essentiels de la vie quotidienne		x
C2.2 – Entretenir et personnaliser la sphère privée		x

Intégration de compétences transversales

ACADÉMIE
DE NANTES
Liberté
Égalité
Fraternité

Le règlement d'examen

Spécialité Agent accompagnant au grand âge de certificat d'aptitude professionnelle			Scolaires (Etablissements publics et privés sous contrat) Apprentis (CFA habilités et CFA portés par un EPLE, GRETA ou GIP-FCIP assurant toute la formation théorique) Formation professionnelle continue (Etablissements publics habilités)	Scolaires (Etablissements privés hors contrat) Apprentis (CFA non habilités) Formation professionnelle continue (Etablissements privés) Enseignement à distance Candidats individuels	
Epreuves	Unités	Coeff.	Mode	Mode	Durée
UNITÉS PROFESSIONNELLES					
EP1 – Services et entretien dans l'environnement collectif de la personne	UP1	7 (1)	Contrôle en Cours de Formation (CCF)	Ponctuel oral	30 min
EP2 – Promotion de l'autonomie de la personne dans son espace privé	UP2	6	CCF	Ponctue orall	30 min

ACADÉMIE
DE NANTES
Liberté
Égalité
Fraternité

Pôle 1 > bloc 1 > **EP1** : services et entretien dans l'environnement collectif de la personne

Coeff 7 dont 1 pour le chef d'oeuvre

Finalités de l'épreuve :

L'épreuve a pour but de vérifier :

- La maîtrise des compétences liées aux services et à l'entretien collectif de la personne ;
- L'aptitude à mobiliser des connaissances dans une situation donnée ;
- La capacité du candidat à justifier sa pratique et à proposer des solutions

ACADÉMIE
DE NANTES

Pôle 1 > bloc 1 > **EP1** : services et entretien dans l'environnement collectif de la personne

Deux situations d'évaluation en CCF

Le contrôle en cours de formation s'appuie sur **deux situations d'évaluation**,

- l'une en **milieu professionnel**,
- l'autre en **établissement de formation**,

organisées au cours de la dernière année de formation par les professeurs responsables des enseignements professionnels.

Des grilles nationales seront élaborées

ACADÉMIE
DE NANTES

Pôle 1 > bloc 1 > **EP1** : services et entretien dans l'environnement collectif de la personne

Situation d'évaluation n°1 :
évaluation organisée en milieu professionnel

Au cours de la dernière année de formation

Compétences évaluées:

Les compétences évaluées dans la situation n°1 sont celles du bloc n°1 « Services et entretien dans l'environnement collectif de la personne » ainsi que les savoirs qui y sont associés :

CT1 - Adopter une posture professionnelle adaptée
CT2 - Travailler au sein d'une équipe pluridisciplinaire
C1.1 - Assurer la mise en place et le service des repas
C1.2 - Remettre en état les matériels et entretenir les espaces collectifs

ACADÉMIE
DE NANTES

Pôle 1 > bloc 1 > **EP1** : services et entretien dans l'environnement collectif de la personne

Modalités d'évaluation:

En PFMP

Les candidats sont évalués au cours d'une PFMP de la dernière année de formation.

La PFMP fait l'objet d'une évaluation conduite par le tuteur.

Un bilan est effectué en fin de PFMP et donne lieu à une proposition de note établie conjointement par le tuteur et un professeur d'enseignement professionnel.

ACADÉMIE
DE NANTES

Pôle 1 > bloc 1 > **EP1** : services et entretien dans l'environnement collectif de la personne

Situation d'évaluation n°2 :
évaluation organisée en établissement de formation

Compétences évaluées

Les compétences évaluées dans la situation n°2 sont celles du bloc n°1 « **Services et entretien dans l'environnement collectif de la personne** » **ainsi que les savoirs qui y sont associés :**
C1.3 - Entretenir le linge

ACADÉMIE
DE NANTES
Liberté
Égalité
Fraternité

Pôle 1 > bloc 1 > **EP1** : services et entretien dans l'environnement collectif de la personne

EP1 – Situation d'évaluation 2

- **Un oral en centre de formation**
- **Durée 15 min**
- **Prend appui sur une PFMP d'au moins trois semaines**
- **Exposé 5 min max + entretien 10 min**

ACADÉMIE
DE NANTES
Liberté
Égalité
Fraternité

Pôle 1 > bloc 1 > **EP1** : services et entretien dans l'environnement collectif de la personne

Modalités d'évaluation

La situation d'évaluation prend appui sur une **PFMP d'au moins 3 semaines.**

Le **candidat présente oralement**, pendant 5 minutes maximum, les **activités menées en milieu professionnel à l'aide d'une fiche** qu'il aura préalablement préparée en vue de l'évaluation.

ACADÉMIE
DE NANTES
Liberté
Égalité
Fraternité

Pôle 1 > bloc 1 > **EP1** : services et entretien dans l'environnement collectif de la personne

Contenu de la fiche relative à l'entretien du linge :

- Présentation du contexte d'intervention en PFMP
- Description de l'activité menée

ACADÉMIE
DE NANTES

Pôle 1 > bloc 1 > **EP1** : services et entretien dans l'environnement collectif de la personne

L'exposé de 5 minutes maximum est suivi d'un **entretien d'une durée de 10 minutes.**

L'entretien du linge appréhendé dans le cadre de la PFMP sera tout particulièrement abordé : circuit du linge, traçabilité, opérations réalisées.

Les commissions d'évaluation sont constituées de deux membres, un professeur de la spécialité et un professionnel dans toute la mesure du possible ou deux professeurs de la spécialité.

ACADÉMIE
DE NANTES
Liberté
Égalité
Fraternité

Pôle 2 > bloc 2 > **EP2** : promotion de l'autonomie de la personne dans son espace privé

Coeff 6

Finalités de l'épreuve :

L'épreuve a pour but de vérifier :

La maîtrise des compétences liées à la promotion de l'autonomie de la personne dans son espace privé ;

L'aptitude à mobiliser des connaissances dans une situation donnée ;

La capacité du candidat à justifier sa pratique et à proposer des solutions.

ACADÉMIE
DE NANTES
Liberté
Égalité
Fraternité

Pôle 2 > bloc 2 > **EP2** : promotion de l'autonomie de la personne dans son espace privé

Les compétences du bloc n°2 « Promotion de l'autonomie de la personne dans son espace privé » sont évaluées en tout ou partie ainsi que les savoirs qui y sont associés.

CT3 - Recueillir les informations, s'informer sur les éléments du contexte et de la situation professionnelle
CT4 - Établir une relation bienveillante et sécurisante avec le résident
C2.1 - Promouvoir l'autonomie dans les actes essentiels de la vie quotidienne
C2.2 - Entretenir et personnaliser la sphère privée

ACADÉMIE
DE NANTES
Liberté
Égalité
Fraternité

Pôle 2 > bloc 2 > **EP2** : promotion de l'autonomie de la personne dans son espace privé

Mode d'évaluation en CCF:

En PFMP

Le candidat est évalué **au cours d'une PFMP de la dernière année de formation**.

La PFMP fait l'objet **d'une évaluation conduite par le tuteur.**

Un bilan est effectué en fin de PFMP et donne lieu à une proposition de **note établie conjointement par le tuteur et un professeur** d'enseignement professionnel.

Des grilles nationales seront élaborées

ACADÉMIE
DE NANTES
Liberté
Égalité
Fraternité

Les entretiens d'évaluation

ACADÉMIE
DE NANTES
Liberté
Égalité
Fraternité

Proposition d'organisation des enseignements professionnels

- **Première année de CAP 11H30**
  - BSE 11H30 : (2H classe entière) - 9H30 groupe

- **Terminale CAP 12H**

  A répartir entre PLP BSE et STMS

ACADÉMIE
DE NANTES
Liberté
Égalité
Fraternité

Plateaux techniques

- **Espaces collectifs** :

restauration : limitée à la mise en place des repas et des services

remise en état des matériels et des espaces collectifs

- **Espace privé** (chambre/studio/appartement) :

promotion de l'autonomie

entretien et personnalisation de la sphère privée

ACADÉMIE
DE NANTES
Liberté
Égalité
Fraternité

PFMP

DUREE : 14 semaines sur les deux années scolaires

LIEU : structures sociales ou médico-sociales

EHPAD, résidence autonomie, foyer logement…

ACADÉMIE
DE NANTES
Liberté
Égalité
Fraternité

Elaborer un plan prévisionnel de formation

Situation professionnelle / situation de travail

Présentation d'Anne Lise ULMANN

maître de conférences en sciences de l'éducation au CNAM.

ACADÉMIE
DE NANTES
Liberté
Égalité
Fraternité

Les étapes clés de la programmation pédagogique

- Constituer une équipe
- Etablir le calendrier de formation
- Construire le projet prévisionnel de formation
- Vérifier la cohérence du projet par rapport au référentiel

Projet évolutif, centré sur le **cœur de métier** autour duquel se rallient les autres disciplines (co-intervention, chef d'œuvre, interdisciplinarité).

donner du sens à la formation

ACADÉMIE
DE NANTES
Liberté
Égalité
Fraternité

Construire la stratégie pédagogique

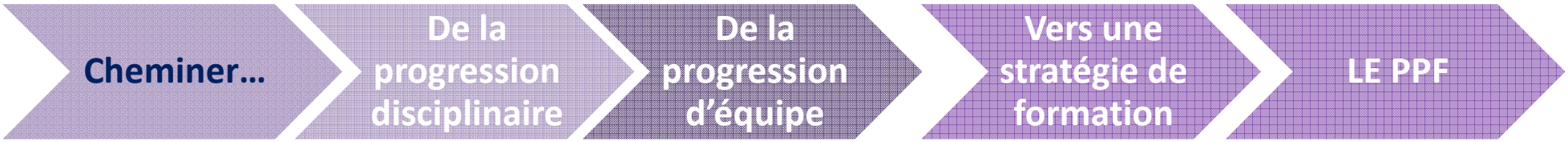

- Le PPF appartient à la division, non aux enseignants
- Il est régulé à la fin de chaque année : adaptable, évolutif
- Il est simple, souple, ajustable
- Il se présente sous la forme d'un fichier numérique collaboratif

ACADÉMIE
DE NANTES
Liberté
Égalité
Fraternité

1. Constituer une équipe

- **Disciplinaire**
  - Sans multiplier le nombre d'intervenants ;
  - En prenant en compte les compétences de chacun (professeur expérimenté, débutant…).
- **Pluridisciplinaire**
  - En équipe : identifier les contraintes, les points de convergences.

ACADÉMIE
DE NANTES
Liberté
Égalité
Fraternité

2. Etablir le calendrier

- Poser les congés scolaires, les dates de PFMP, les périodes de CCF
- Poser la semaine d'intégration, la semaine consacrée à la préparation des PFMP (*circulaire n° 2016-055 du 29-3-2016-Réussir son entrée en LP*)
- Repérer les évènements forts de la filière (olympiades, salons, concours…)

ACADÉMIE
DE NANTES
Liberté
Égalité
Fraternité

3. Construire un plan prévisionnel de formation

- Répartir globalement les activités / compétences sur les 2 années de formation.
- Ecrire les contextes professionnels de formation. Ceux-ci sont inspirés de l'expérience, des partenariats, des lieux de PFMP des élèves…

ACADÉMIE
DE NANTES
Liberté
Égalité
Fraternité

4. Construire la stratégie globale

- Identifier le(s) pôle(s), activités, tâches et compétences qui seront travaillés dans ce contexte. Repérer les résultats attendus (RAP), les performances attendues et les critères d'évaluation (RC).
- Déterminer les séquences et séances de formation qui en découlent, repérer les savoirs associés. Ces séquences ou séances seront ancrées sur des **situations professionnelles** ou des **situations de travail**.

ACADÉMIE
DE NANTES
Liberté
Égalité
Fraternité

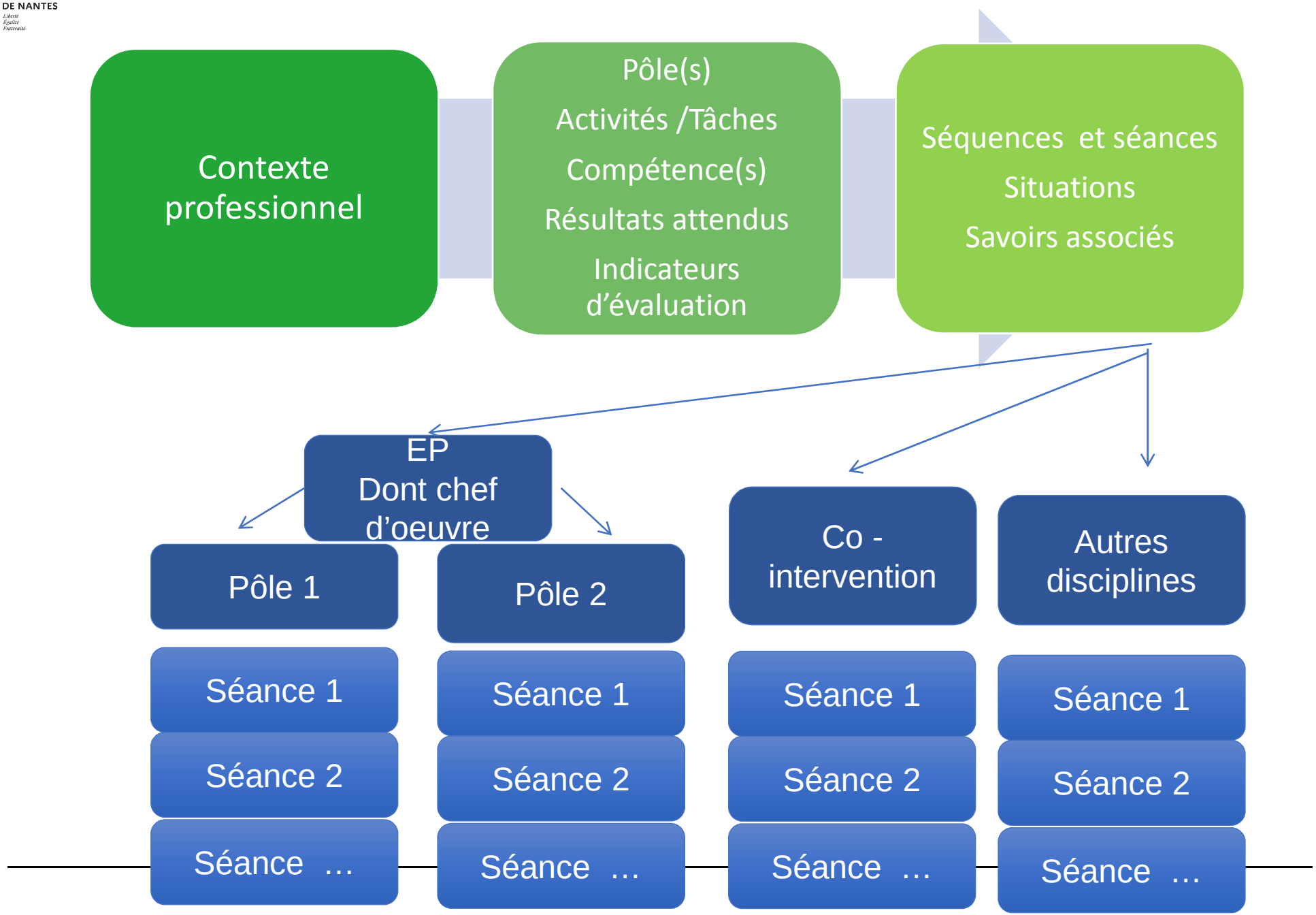

ACADÉMIE
DE NANTES
Liberté
Égalité
Fraternité

PLAN PREVISIONNEL DE FORMATION – BCP Logistique - Seconde

Les intervenants de la chaine logistique.

Les liens entre les services de l'entreprise logistique.

L'organisation des espaces logistique

Réception des marchandises

- Accueillir le conducteur, vérifier la conformité de la livraison, contrôler physiquement la livraison, accepter ou refuser la marchandise, remettre la zone en état

Préparation des commandes

- Suivre et établir le circuit de préparation, prélever les produits demandés, constituer une unité de charge stable et équilibrée, signaler les anomalies de stockage

Réception et transfert des marchandises

- Accueillir le conducteur, vérifier la conformité de la livraison, contrôler physiquement la livraison, accepter ou refuser la marchandise, remettre la zone en état
- Identifier l'adressage, préparer le matériel nécessaire, participer aux opérations de stockage et valider les informations relatives au stockage.

Préparation et expédition des marchandises

- Suivre et établir le circuit de préparation, prélever les produits demandés, constituer une unité de charge stable et équilibrée, signaler les anomalies de stockage,
- Valider les informations relatives à la préparation, emballer, peser, étiqueter les unités de charge, déclencher le réapprovisionnement et transférer dans la zone de regroupement
- Accueillir les conducteurs, contrôler les expéditions, éditer les documents de transport et remettre la zone en état

Réception et transfert des marchandises

Préparation et expédition des marchandises

- Réaliser un inventaire

Échanger avec les partenaires de l'entreprise : accueillir et contacter un interlocuteur ; collecter des informations ; transmettre des informations ; rédiger un message courant ; utiliser les technologies d'information et de communication

ACADÉMIE
DE NANTES
Liberté
Égalité
Fraternité

Exemple de projection d'organisation pour l'an prochain

Etapes de mise en place du CAP Agent accompagnant au grand âge au sein de notre établissement

Lycée des métiers Funay Hélène Boucher au Mans

-Prise en compte du jeune âge des élèves, de leur manque d'expérience, de leurs aprioris, de leurs craintes parfois.

-Travail sur la représentation de la personne âgée

-Réflexion sur les éléments à prendre en compte pour travailler en toute bienveillance : capacités, besoins, habitudes, goûts, souhaits…